

**Intervention de Christian Chassériaud
à la séance plénière du CESER Nouvelle-Aquitaine
du 13 décembre 2018
Fédération des Acteurs de la Solidarité**

Les mobilisations sociales actuelles témoignent d'une forte demande de revalorisation du pouvoir d'achat des salariés modestes et des personnes en situation de précarité qui n'arrivent plus à faire face à leurs dépenses quotidiennes de logement, de transport, d'alimentation ou de loisir. En effet, les décisions prises ces derniers mois, sont venues dégrader la situation des personnes les précaires, mais aussi toutes celles aujourd'hui tout juste au-dessus du seuil de pauvreté, et qui craignent un déclassement durable.

Le gouvernement a en effet décidé la désindexation des retraites, des allocations familiales et des allocations logement, qui contribuent pourtant fortement à réduire la pauvreté et son intensité.

En parallèle, les possibilités d'accès au logement des ménages les plus modestes ont été réduites, par des économies réalisées dès 2018 sur les aides au logement, qui se poursuivront en 2019, et par les mesures prises envers les bailleurs sociaux, qui diminuent leur capacité à entretenir le parc existant, mais également à produire des logements accessibles aux ménages à bas revenu.

Aux côtés de l'augmentation des prix de l'énergie, ce sont aussi ces décisions qui nourrissent la crise sociale actuelle, tant elles diminuent la capacité de nos concitoyens les plus modestes de vivre dignement et de répondre à des besoins fondamentaux : se loger, s'alimenter, se soigner, pouvoir participer à la vie sociale mais aussi pouvoir occuper un emploi.

Pour engager une véritable transition écologique et solidaire, il est indispensable de renoncer aux coupes budgétaires effectuées sur les prestations visant à aider les ménages les plus pauvres. Il est temps de revaloriser le RSA et son ouverture à 18 ans, de ré-indexer les allocations familiales et les allocations logement, ainsi que les mesures favorisant la rénovation thermique des logements, à la fois pour réduire les charges pesant sur les ménages modestes et ainsi limiter les dépenses énergétiques.

Pour aider les ménages aux ressources modestes à accéder et se maintenir dans leur logement, il est nécessaire, dans le budget 2019, de revaloriser les APL, de décider d'un moratoire affectant les coupes budgétaires sur le logement social ainsi que la mise en œuvre de l'encadrement des loyers dans les grandes métropoles.

Dans le même temps, il faut lutter activement contre le non-recours aux droits sociaux, notamment en simplifiant les démarches administratives tout en donnant un égal accès au numérique à chacun, pour éviter que les territoires mal équipés, ne se voient privés d'accès aux droits.

Une consultation nationale va être engagée sur la transition énergétique, le système fiscal et la dépense publique. Les associations qui luttent contre l'exclusion et la pauvreté demandent à y participer en raison de leur engagement et de leur connaissance des besoins des personnes les plus précaires.

Mais aussi, la participation des personnes en situation de pauvreté à ce débat est essentielle. Elle peut être organisée à partir des instances qui les réunissent aujourd'hui, notamment les conseils régionaux des personnes accompagnées.
